

## Règlement de l'épreuve

Compétition	<b>Coupe du Président Mémorial Jean et Olivier BREAUD</b>
Terrain	<b>Golf Olivier BREAUD</b>
Date	<b>Dimanche 17 décembre 2017</b>
Forme de jeu	<b>Scramble à Deux Concours de précision, plus près du trou : Dames au 8 – Messieurs au 17 Concours de Putting</b>
Séries et catégories Messieurs et Dames	<b>1ere série : au moins un joueur de l'équipe a l'index inférieur ou égal à 11,9 2eme série : deux joueurs ont l'index égal ou supérieur à 12 Index plafonné à 24.</b>
Ouverte à	<i>Tous joueurs licenciés FFGolf et titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.</i>
Inscriptions	<i>Au Secrétariat de l'EGAT à ATIMAONO : Tel :40 57 40 52 par e-mail <a href="mailto:lormeautahiti@gmail.com">lormeautahiti@gmail.com</a> Droit de jeu : 2500 Fcfp</i>
Heures des départs	Présentation à 07h30 et départs en <b>Shotgun à 8h30</b>
Marque des départs	Index inf ou égal à 11,9 : <b>Messieurs : BLANC - Dames : BLEU</b> Index égal ou sup à 12 : <b>Messieurs : JAUNE - Dames : ROUGE</b>
Prix	1 <sup>ère</sup> série : 1 Brut et 2 Net 2 <sup>ème</sup> série : 1 Brut et 3 Net <b>Brut prime le Net</b> <b>PLUS PRES DU TROU : Dames au 8 – Messieurs au 17.</b> <b>Tirage au sort : billets avion PPTE / AUCKLAND</b> <b>(présence indispensable des laureats)</b>
Remise des prix	Dimanche 17 décembre au Club House à partir de 15h00 <b>Cocktail de la FPG pendant la remise des prix</b>
Comité de l'épreuve	<i>Le comité d'épreuve sera composé de : Pierre ESTALL - Gabriel BEAUMONT - Jean Pierre LORMEAU.</i>
Recording	<i>Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :</i> <b>- Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la Règle 6.6.b.</b> <b>- Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6.6.c, lorsque le joueur quittera le local de recording.</b>
Clôture des inscriptions	<b>Vendredi 15 décembre 2017 à 12h00.</b> <b>(après cette date, mise sur liste d'attente et les équipes ne seront pas classées)</b>